

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
BOUXIERES-AUX-CHENES

Date : 30 juin 2017

(ce CR tient lieu de PV. Les délibérations sont consultables en mairie)

Etaient présents

- CLAUDE Claudyne
- DONO Daniel
- REMY Chantal
- BERTIN Christiane
- BONCOURT Julien
- CHARDIN Nathalie
- FAUCHEUR Dominique
- GERARD Sylvain

Absents excusés : ABA PEREA Carole, ABA PEREA Michaël, BERTIN Sabine, MONTFERRAN Christophe.

Absents non excusés : CHARRON-DOLMAIRE Gilbert, HENNICK Nicole, TISSERAND André.

Le pouvoir de ABA PEREA Carole a été donné à CHARDIN Nathalie, celui de BERTIN Sabine à REMY Chantal, celui de MONTFERRAN Christophe à BONCOURT Julien.

Ordre du jour :

- *élection des délégués pour les élections sénatoriales*
- *ouverture d'un poste d'adjoint administratif pour l'agence postale*
- *rythmes scolaires (retour aux 4 jours)*
- *compte épargne temps*

Mme le Maire ouvre la séance à 20 h. Mme le Maire demande une secrétaire de séance, Chantal REMY se propose.

1. Election des délégués pour les élections sénatoriales

Bureau de vote : Présidente CLAUDE Claudyne

Assesseurs : BERTIN Christiane, BONCOURT Julien, GERARD Sylvain.

Scrutin de liste 3 délégués + 3 suppléants à parité homme/femme

Une liste déposée.

Vote à bulletin secret.

A été élue par 11 voix sur 11, la liste déposée :

- Titulaires : CLAUDE Claudyne, FAUCHEUR Dominique, REMY Chantal
- Suppléants : DONO Daniel, ABA PEREA Carole, MONTFERRAN Christophe

Elections sénatoriales programmées pour le 24 septembre 2017, toute absence d'un délégué titulaire le jour du vote devra être dûment justifiée et acceptée par la préfecture.

Conseil municipal levé à 20h11.

Reprise du Conseil municipal pour la suite de l'ordre du jour à 20h14.

1. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif pour l'agence postale

Suite au départ en retraite de notre responsable de l'agence postale, nous devons ouvrir un poste d'adjoint administratif.

Ouverture de ce poste voté à l'unanimité.

2. Rythmes scolaires (retour aux 4 jours)

Le décret relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été publié au JO le 28 juin 2017.

Préalablement, une enquête a été menée par les délégués des parents d'élèves auprès des familles.

Le conseil d'école extraordinaire du 20 juin 2017 a fait ressortir une majorité de parents d'élèves et d'enseignants favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Considérant ces éléments, ainsi que les charges financières et organisationnelles engendrées par les NAP depuis la rentrée de septembre 2014, le conseil municipal

Autorise Madame le Maire à solliciter l'accord du DASEN pour entériner ces avis.

3. compte épargne temps

Le compte épargne temps permet aux fonctionnaires territoriaux de mettre de côté des jours de congés et de récupération sur plusieurs années et ce jusqu'à 60 jours étant précisé que 20 jours de congés par an doivent obligatoirement être pris.

Ouverture d'un compte épargne temps voté à l'unanimité.

Séance levée à 20h20